

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 30 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 30 avril à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 avril 2025 s'est réuni en mairie annexe au 3, place de l'église, sous la présidence de Madame Isabelle MÉLO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers absents : 2

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 10

Étaient présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M. Stéphane CHARTIER, Mme Yvette GOURON, Mme Marie-Christine GENDREAU, M. Nicolas GUILLON, M. Xavier MORET, M. Grégory BOIRON, M. Patrick MAUNET

Étaient absents : M Elhadji SIMAKHA et Mme Aurélie GALLET

Secrétaire de séance : M. Stéphane CHARTIER

Convocations et affichage du 24 avril 2025

Le compte-rendu de la séance du 19 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

I – ACHAT DU BÂTIMENT ET TERRAIN AU 6 PLACE DES TILLEULS

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 10 voix pour, approuve l'achat du bâtiment et du terrain à l'adresse 6 place des Tilleuls, pour un prix net vendeur de 50 000 € auquel s'ajouteront des frais.

II – DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 10 voix pour, constate la désaffectation de l'ensemble immobilier de l'ancienne poste sis 2 rue du Château sur la parcelle cadastrée F 243 et prononce son déclassement du domaine public communal pour l'intégrer au domaine privé de la commune.

III – PRIX DE VENTE DU BÂTIMENT ET TERRAIN AU 2 RUE DU CHÂTEAU

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 10 voix pour, approuve le prix de vente de 95 000 € net vendeur, concernant le bâtiment et le terrain situé 2 rue du Château.

IV – DEVIS TRAVAUX DE VOIRIE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les devis de l'entreprise COLAS France (37390 METTRAY) d'un montant de :

- 18 993,65 € HT soit 22 792,38 € TTC pour la réfection de la voirie sur la rue de la Grande Mare.*
- 38 479,27 € HT soit 46 175,12 € TTC pour la réfection partielle de voirie sur la route de Breil.*

V – BORNES ÉLECTRIQUES AVEC SIEIL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- *d'approuver que la commune donne mandat au SIEIL pour organiser la procédure d'Appel à Initiative Privée pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables,*
- *de préciser que la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Président du SIEIL pour information du Comité syndical.*

VI – ADHÉSION 2025 AMR 37

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux d'Indre-et-Loire pour l'année 2025 pour la somme de 119,00 €.

VII – STATUTS DU NOUVEAU RPI

À la suite du départ volontaire des communes de Saint-Laurent-de-Lin et Rillé du Regroupement Pédagogique Intercommunal et après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité les statuts du RPI de Channay-sur-Lathan et Courcelles-de-Touraine qui seront effectifs à compter du 01 août 2025 validés par la préfecture le 28 mars 2025.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé :

- *Que la Fédération Française de Randonnée est mandatée pour assurer l'entretien et le balisage des sentiers de randonnée pédestres du département.*
- *Que Familles Rurales 37 propose des inscriptions au transport solidaire dans le cadre de l'action de mobilité solidaire. Se renseigner à mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org*
- *D'une enquête par la Fédération Départementale des Chasseurs sur la répartition des espèces dans les communes d'Indre-et-Loire.*
- *Du lancement du projet « Agir Ensemble pour la Culture » avec deux concerts le samedi 31 mai 2025 à AMBILLOU et au château de GIZEUX.*
- *De la révision de la part communale concernant le coût de la dissimulation Éclairage Public pour la rue des Déportés et rue de la Violette.*
- *D'une demande de soutien financier au profit du Football Club du Pays Savignéen.*
- *De la confirmation du futur achat du terrain au 5 rue des Faluns par une famille channéenne.*
- *De la tenue d'une commission bâtiment pour le choix du futur locataire du logement au 2 place de l'Église.*
- *De la cérémonie commémorative du 8 mai 2025 à 10h30 au monument aux morts.*

Fin de la séance à 22h00

Prochain conseil le 04 juin 2025 à 20h30

Le secrétaire de séance, Stéphane CHARTIER

La maire, Isabelle MÉLO

